

Décembre 2019
Année 2019
Numéro 23

L'Étouyer



Le mot du Maire

Comme je l'avais écrit l'an dernier, la fin des conflits sociaux n'est sans doute pas pour demain et le sentiment d'injustice chez nos concitoyens va plutôt croissant. Il n'y a qu'à prendre pour exemple, la sévérité de la répression routière par rapport à l'impunité des casseurs sur les manifestations qui est aux yeux de la plupart, un véritable scandale. Sans compter que le conflit très controversé des retraites ne semble pas prendre le chemin d'un règlement rapide et satisfaisant pour tout le monde.

Nous avons la chance d'habiter un village dans une campagne riante où il fait encore bon vivre. Il faut dire que depuis quelques décennies, l'équipe municipale et celle de la Gratulphienne ont donné le maximum pour l'aménagement des infrastructures et la mise en place des loisirs. A ce titre je remercie toutes celles et tous ceux qui y ont contribué d'une manière ou d'une autre.

En mars prochain, aura lieu l'échéance du mandat des municipales. J'ai décidé de ne pas me représenter mais je ne doute pas, en tous cas je le souhaite ardemment, que la nouvelle équipe prenne rapidement la mesure de sa mission pour le bien-être des habitants.

Encore cette année, des familles ont été touchées par la maladie, voire pire encore et je veux les assurer de mon amitié affectueuse en souhaitant que le temps qui passe adoucisse leur peine. Je veux donc vous souhaiter à toutes et à tous, une bonne année avec un souhait tout particulier de bonne santé.

Gérard BOUCHAUD

RENSEIGNEMENTS



STATISTIQUES COMMUNALES

ETAT CIVIL 2019

Mariage : 1

Décès : 0

Elèves scolarisés rentrée 2019—2020 :

Ecole maternelle : 5 - Ecole primaire : 11

Collège : 4

Liste électorale au 31 décembre 2020 :

Inscrits : 125 dont 62 hommes et 63 femmes

Urbanisme 2019 :

Permis de construire : 1

Déclaration préalable : 2

Certificat d'urbanisme : 4

Taux des impositions 2019

Taxe d'habitation : 11.85% produit de 15144 €

Foncier non bâti : 34.61% produit de 4326 €

Foncier bâti : 9.75% produit de 87107 €

CFE : 17.70% produit de 157973 €

Budget communal 2019 :

Le budget total s'équilibre à

- section de fonctionnement : 445 409 €

- section d'investissement : 335 867 €

Cotisations et participations versées aux divers organismes de regroupement en 2019

- Syndicat Départemental Informatique 738 €

- SDEG 16 (éclairage public) 847.63 €

- Ecole maternelle Mansle+cantine 9 312 €

- Ecole primaire + cantine 7 789.60 €

- syndicat fourrière 105.60 €

RENSEIGNEMENTS UTILES

Urgences

Pompiers : 18

SAMU urgence médicale 15

Centre hospitalier RUFFEC urgences 05 45 29 50 72

Centre ANTI-POISON BORDEAUX 05 56 96 40 80

Gendarmerie 17

Dépannage EDF 0 810 333 016

Dépannage Eau Saint-Claud 05 45 71 30 48

Centre social Mansle 05 45 22 72 11

Conciliateur de justice 05 45 22 40 43

Dépannage orange 1013, www.1013.fr

Violences Conjugales en Charente 0800 16 79 74

Maison de Justice et du Droit d'Angoulême :

La Maison de Justice et du Droit est un service judiciaire de proximité, mis à disposition de tous les citoyens, gratuitement et dans le respect des règles de confidentialité.

Un ensemble de permanences, avec ou sans rendez-vous, est mis à disposition pour vous permettre de connaître vos droits... mais aussi vos devoirs... faciliter le règlement de petits litiges. 05 45 24 68 01

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h—rue René Pajot, la grande Garrenne 16000 ANGOULEME.



MAIRIE DE SAINT-GROUX

Tél/fax : 05.45.20.38.65.

E-mail : mairie.saintgroux@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert les mardi, jeudi et vendredi matin

Site internet de la commune : www.saint-groux.fr

Travaux d'Aménagement de l'entrée du bourg venant de Mansle

Les travaux d'aménagement du bourg de Saint-Groux ont été réceptionnés le 11 juin 2019.

Ces derniers ont été nécessaires pour la sécurité de l'entrée et de la sortie du bourg et la réglementation de la voirie avec création de chemin piéton depuis la place jusqu'à la rivière. Merci à Jean et à Sigrid Faure qui ont fait donation à la commune de la surface nécessaire à ce projet. Le montant des travaux s'élève à 144 661 € H.T. subventionné par l'Etat à hauteur de 43 %, le Département de la Charente à hauteur de 30 % et la Région à hauteur de 3%. La commune a ainsi participé à hauteur de ses fonds propres pour la somme de 39 661 €.



Réfection de la pêcherie

Dans ce volet aménagement, a été inclus la continuité de la réfection de la pêcherie où un mur de clôture a été refait en pierre apparente et également l'exposition d'une pêcherie à anguille interdite de fonctionnement depuis 2004. M et Mme Massonnet, propriétaires et anciens exploitants de cette masse nous en ont fait donation pour l'exposer en ce lieu. Nous les remercions vivement. Un panneau ludique permettant de visualiser ce mode de pêche ancestrale est en cours de fabrication et sera rapidement installé.





- CR dit de Cellettes au Bourg
- VC n°2 dit dans le bourg de Villoroux
- VC n°2 sortie du bourg de Villoroux vers St Groux au niveau du Ponçeau
- VC entrée côté Villoroux
- VC à Villoroux, rue de la fontaine et rue des grands champs, rue du chêne vert

Travaux de gravillonnage, bordures et caniveaux :

- VC dit Chemin de la procession, allée du grand guin,



Création d'une passerelle

Le projet de création d'une passerelle piétonne est stoppé en l'état actuel. Les services de la Région et de l'Europe n'ayant pas délibérés sur le montant d'aide attribuable à cet ouvrage, laisse la charge financière à la commune trop aléatoire. Le Conseil Municipal a décidé de surseoir à cette décision de principe et déclare le projet suspendu.



Travaux de voirie 2019

Des travaux de réfection de la voirie communale ont été réalisés pour la somme totale, non subventionnés, de 38 246 € TTC.

Travaux de gravillonnage :

- VC n°2 dit de Cellettes à St Groux
- VC n°3 dit de Villoroux à Mansle

Personnel

Christian PINTUREAU a accepté un contrat d'un an, après sollicitation de la commune, à raison d'un mi temps. Celui-ci se terminera en mars 2020.

Mickaël GUILLARD, notre titulaire, sera à temps complet à compter du 1er janvier 2020.

Vernissage de Lucie DUBOURG

Les 11, 12, 13 et 14 novembre, Lucie DUBOURG, artiste locale nous a fait l'honneur d'exposer ses créations de dessins dans les locaux de la maison du Ruisseau.

Nous la remercions vivement pour la qualité de ses œuvres admirées par un public nombreux et conquis.



Le syndicat d'eau potable (Nord Est Charente) dont nous sommes adhérents, va uniformisé le prix de l'eau qui sera étalé sur 6 ans à compter de 2020. En effet, il y avait des disparités non négligeables. Un schéma directeur (fil conducteur de l'avenir) a été présenté au comité syndical et un investissement pluriannuel étalé jusqu'en 2026 prévoit un montant de 26 000 000 € en plus des renouvellement de réseaux et d'ouvrages. Ces travaux se feront par ordre de priorité et de sécurisation de fourniture aux abonnés.

Budget participatif charentais 2020

Dans le cadre du Budget Participatif Charentais 2020 sur la thématique du développement durable et de l'environnement, le Département donne la possibilité à tous les citoyens d'exprimer leur créativité en déposant des idées.

Si le dépôt par Internet est privilégié (www.budgetparticipatif16.lacharente.fr), le dépôt par bulletin papier est également pro-



posé dans les mairies qui souhaitent participer à ce projet de démocratie directe. Ainsi, nous avons mis à votre disposition une urne Budget Participatif Charentais, qui servira à recueillir les idées des Charentais.

La période de dépôt des idées s'étend du jeudi 16 janvier au vendredi 28 février 2020.

Pour tout renseignement :

budgetparticipatif16@lacharente.fr

Élections municipales

Notre bureau de vote unique est dans la salle du braconnier, place de la mairie. Les élections municipales auront lieu :

Dimanche 15 mars 2020 : 1er tour

Dimanche 22 mars 2020 : 2ème tour

La date limite d'inscription sur la liste électorale de la commune est le 7 février 2020, soit au format papier en mairie, soit sur le site www.service-public.fr

Fermeture de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie **sera fermée au public le jeudi 26 décembre et du lundi 30 décembre au vendredi 3 janvier inclus**. En cas d'urgence, le maire et ses élus restent disponibles.

Cérémonie des Voeux 2020

Celle-ci aura lieu le dimanche 5 janvier 2020 à partir de 17h00 à la salle du braconnier. Après une rétrospective des actions menées en 2019, une galette des rois clôturera cette rencontre à laquelle sont conviés les habitants de St GROUX.

Recensement des jeunes de 16 ans, pensez_y !

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE .GOUV.

CALITOM

Dans le cadre du passage à une collecte des sacs noirs tous les 15 jours en janvier prochain, Calitom a négocié des tarifs préférentiels qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Si vous êtes intéressés et pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la mairie.

Bac NOIR

180 litres : 27 €
240 litres : 34 €
330 litres : 52 €

Bac JAUNE

240 litres : 34 €
330 litres : 52 €

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux se poursuivent, un NRO (nœud de répartition optique) a été positionné sur notre commune.

Depuis plusieurs mois les tranchées courent le long des Départementales. La fibre passe dans le réseau d'Orange, enterrée lorsque le réseau téléphonique est enfoui et en aérien lorsque celui est en façade des maisons dans les bourgs.

Pour connaître la période à laquelle votre habitation pourra recevoir la fibre, vous devez vous connecter au site Web de Charente numérique: www.charente-numerique.fr

Cliquer sur : Quand aurai-je la fibre ? Une carte apparaît, en haut à gauche indiquer la commune, puis zoomer sur votre village, repérer votre maison, cliquer et la date de la prévision de votre raccordement apparaîtra. La période de raccordement pour Bayers et Aunac est envisagée au second trimestre 2020 et pour Chenommet au premier trimestre 2021

Depuis le vendredi 11 janvier 2019, Charente Numérique a mis en ligne son site Web destiné aux administrés de Charente.

www.charente-numerique.fr

Celui-ci a pour vocation de présenter le plus simplement possible le projet, et de répondre à la question que se posent toutes les Charentaises et tous les Charentais : quand aurai-je la fibre ?



Les Mille et une Nuits à Karachi

Septembre 68, je termine une saison hôtelière en Suisse et désireux d'avancement et d'aventures, je postule pour une place de superviseur de restaurants à l'hôtel intercontinental de Karachi. Je reçois une lettre d'engagement par retour du courrier et j'ai à peine le temps de boucler mes valises et de prendre le vol Pakistan Airlines à Genève ! L'arrivée me refroidit quelque peu si l'on peut dire, car la chaleur est étouffante et l'odeur des séchages de poisson insupportable. Ajoutons la vie, les gens si différents et une grande difficulté pour trouver un logement convenable m'inspiraient plutôt de reprendre l'avion.

Malgré tout, le travail m'intéresse dans ce beau 5 étoiles de 400 chambres, tout neuf, où je supervise deux restaurants, un night-club, un bar, conférences et banquets.

Je compte sur un personnel très doué et zélé mais aussi très sélectionné. Plus de 6000 demandes d'emploi attendent au bureau du personnel pour un salaire maximum de 50 dollars, une belle somme, déjà, pour les gens du pays.

Je m'habitue peu à peu aux situations particulières notamment la période du ramadan où le personnel n'hésite pas à tout arrêter à l'heure de la prière.

Un souvenir olfactif me revient très fort : celui du restaurant aux spécialités locales dont l'odeur d'épices et surtout de curry se répand dans tout le hall.

Un jour, on m'appelle au bureau du Directeur Général qui me présente le plus gros armateur de la ville qui désire célébrer le mariage de sa fille à l'hôtel. Combien de personnes ? 5 000 ! J'en tombe presque à la renverse, on me rassure ; les 600 invités les plus importants disposeront : les femmes au salon des banquets, les hommes autour de la piscine. Un traiteur spécialisé venu de la capitale Islamabad, se chargera du gros des invités installés. A l'extérieur de l'hôtel, les femmes d'un côté et les hommes de l'autre, comme le veut la tradition.

A la date fixée pour ce très gros contrat, une armée d'ouvriers dispose des centaines de m² d'épais tapis persans tout autour de l'hôtel. Des tentes aux décorations chamarrées sont dressées, recouvrant des tables aux lampes, vaisselles et couverts des plus luxueux.

On monte des buffets monumentaux et une vingtaine de barbecues géants où tournent des bœufs entiers.

L'intérieur de l'hôtel subit aussi une importante transformation et ressemble à un palais oriental.

A l'heure indiquée, un bataillon de l'armée en grand uniforme, bien briffé, encadre et dirige la multitude des invités.

Quelques orchestres locaux viennent ajouter leurs notes stridentes à tout le brouhaha.

Pour ma part, dépassé par les événements, j'ouvre de grands yeux et profite de l'expérience, comme dans un rêve, me croyant revenu au temps des mille et une nuits.

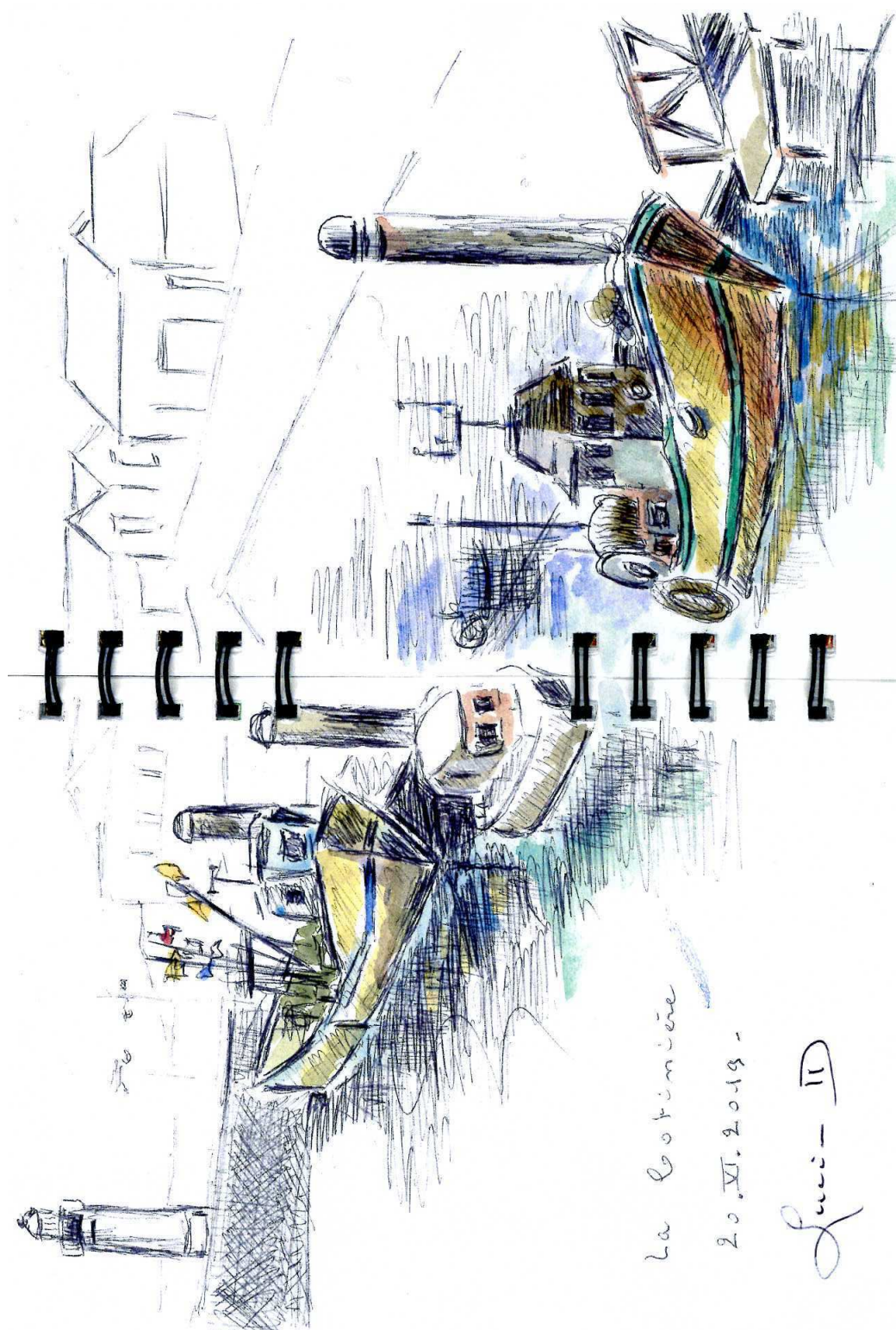
Le lendemain matin, retour à la réalité avec le grand nettoyage. A noter que l'on retire de la piscine, quantité d'assiettes, de couverts et d'os divers.

Il est remarquable qu'aucun incident ne soit advenu au cours d'un tel événement, en raison sans doute de l'absence de boissons alcoolisées.

La réalité est toute autre dans la rue où s'affiche une grande pauvreté et où l'on ne peut faire 10 pas sur le trottoir sans buter sur un mendiant ou sur des corps allongés dont on ne sait s'ils vivent encore.



Christian FAURE



MAIRIE DE SAINT-GROUX

Directeur de la publication : Gérard BOUCHAUD

Rédacteurs(trices) : Gérard BOUCHAUD, Gaëlle GALOGER, Christian FAURE, Lucie DUBOURG

Photos : la mairie

Imprimé par nos soins